

Formation. Apprentie au lycée Edmond-Doucet, elle a obtenu le 3^e prix à la Sorbonne

Camille Lebas brille au Concours général des métiers

LE CONCOURS général des métiers est ouvert à seize spécialités de baccalauréat professionnel, parmi lesquelles « Technicien en chaudronnerie industrielle ». Cette année, le lycée Edmond-Doucet a présenté cinq de ses élèves dans cette catégorie, dont Camille Lebas, 20 ans.

Elle était le 7 juillet dans l'enceinte de l'université de La Sorbonne, à Paris, où se tenait la cérémonie de remise des prix. Camille a été récompensé du 3^e prix, après avoir été admise avec un des autres élèves du lycée cherbourgeois, Bastian Lemallier, à l'épreuve finale, pratique.

« Se surpasser »

Son professeur en structures métalliques, Yann Fosse, l'a incitée à concourir, convaincu du potentiel de cette élève avide de connaissances et toujours prête à se dépasser. « Je me suis toujours dit que quand je pourrais me mettre en concurrence, je le ferai, parce que c'est toujours intéressant de voir ce dont les autres sont capables et de pouvoir évaluer son niveau », confie Camille. « C'est une expérience que tout le monde devrait pouvoir vivre, même si ce n'est pas toujours simple sur le plan physique et sur le plan psychologique. »

Après plusieurs semaines de préparation, les candidats ont d'abord passé une épreuve écrite, épreuve d'admissibilité, six heures en salle, le 8 mars dernier : calculs, dessin technique... De sorte à préparer l'épreuve pratique d'admission, qui a eu lieu courant mai. Une longue épreuve de 28 heures répartie sur quatre jours, au lycée Paul-Cornu de Lisieux, concernant l'académie, pour réaliser un ensemble chaudronné.

Il y a eu des moments de doute, l'envie de tout arrêter... « J'ai fait des erreurs, des fautes d'inattention, j'étais prête à stopper à un moment donné. C'est une question de motivation. Il faut tenir. Après tout on y est, alors autant aller jusqu'au bout, se surpasser, sortir de ses retranchements et aller dans des voies qu'on n'avait pas explorées. »

Et finalement, « ça s'est passé mieux que je ne le pensais ». Un jury composé d'enseignants et de professionnels qualifiés a noté les candidats, qui n'ont pas eu accès à leurs notes. La seule chose portée à leur connaissance : l'épreuve pratique comptait pour 80 % de la note finale, l'épreuve écrite, pour 20 %.

Et défendre la mixité

Camille Lebas a donc reçu le troisième prix. Son tuteur, Tony Defoulny, et Yann Fosse étaient présents à ses côtés. La récompense lui a été remise des mains d'une représentante de l'association « Elles bougent », qui agit pour la mixité dans les secteurs de l'industrie et des technologies. « Aller à Paris et dans une des universités les plus connues au monde, c'est très impressionnant ! » La cérémonie a été d'autant plus impressionnante pour la Manchoise qu'elle a eu l'opportunité de s'exprimer pendant plus de trois minutes et de défendre la féminisation de métiers aujourd'hui encore très masculins : « C'est un message important à faire passer, il y a encore beaucoup de préjugés et d'a priori. Il y a des codes à casser. »

En alternance chez Naval group, Camille Lebas va poursuivre ses études et se lance à la rentrée prochaine en BTS CRCI (Conception et réalisation de chaudronnerie industrielle) au lycée Alexis-de-Tocqueville. Avec ce troisième prix du Concours général des métiers à son CV, c'est un atout de poids pour son avenir dans un secteur d'activité où l'épreuve est reconnue.

G. L.



La Cotentinoise Camille Lebas à la Sorbonne à côté de sa pièce chaudronnée, qui lui vaut le 3e prix au Concours général des métiers. DP